

SAVOIR DIRE **NON**, POUVOIR DIRE **OUI**

Liste Union Généraliste

En 2006, en Alsace, vous avez voté nombreux pour Espace Généraliste, syndicat spécifique de médecins généralistes. Nous prônions, comme objectif majeur, l'union avec d'autres syndicats, pour une plus grande efficacité et l'avons réalisée en fusionnant avec les généralistes de la FMF pour former Union Généraliste.

C1A1

Nous, généralistes libéraux, méprisés et étranglés :

SAVOIR DIRE NON

- Non aux honoraires sous-évalués
- Non aux constantes augmentations non compensées de nos charges
- Non aux surcharges et contraintes administratives
- Non aux tracasseries et sanctions diverses
- Non au mépris d'un gouvernement qui oublie les généralistes pour H1N1

Nous, généralistes libéraux, l'avenir du système de santé :

POUVOIR DIRE OUI

- Oui à une refonte du système conventionnel
- Oui à une réforme de l'ASV qui respecte les droits acquis des médecins
- Oui à une communication améliorée entre médecins
- Oui à une formation de qualité, pilotée par la profession

Pour la première fois, le résultat des élections professionnelles sera le critère principal de la représentativité des syndicats. Face à l'Etat et son bras séculier (la Sécurité Sociale), qui veulent la mise sous tutelle de la médecine libérale,

Union Généraliste saura obtenir une nouvelle convention avec deux objectifs principaux :

- **EQUILIBRE ENTRE LES DROITS ET DEVOIRS DES CAISSES ET DES MEDECINS**
- **HONORAIRES EN RAPPORT AVEC NOS MISSIONS**

L'action locale à venir sera dans la continuité de celle des années passées, comme l'illustre l'engagement des 30 candidats de notre liste (au verso):

Informatisation au plus près des besoins des médecins. Participation active à la **formation initiale et continue**. Vigilance sur le découpage des secteurs et respect du volontariat pour **la permanence des soins**. **Défense individuelle et collective des médecins** : accompagnement de médecins poursuivis, action de recours pour le CS, action bons de transport (CPAM Colmar), annulation de l'obligation de renouveler les protocoles ALD au 31/12/2009, etc.

Voter UNION GENERALISTE contribuera
à redonner considération et dignité à la médecine générale !



UNION GÉNÉRALISTE : Une équipe dynamique, motivée, pugnace, à l'écoute et au service des généralistes alsaciens

1 Dr Marcel RUETSCH	Dessenheim 68	56 ans. Président sortant de la section "Généralistes" de l'URML, Coordonnateur du GROG Alsace, Vice-président ADECA Alsace, Ancien responsable du Groupe de Suivi de l'Option Réfèrent.
2 Dr Eve GRISLIN	Strasbourg 67	46 ans. Présidente d'Union Généraliste Alsace, Formatrice FMC, Microstructures.
3 Dr Claude BRONNER	Strasbourg 67	59 ans. Président d'Union Généraliste national.
4 Dr Corinne BILDSTEIN FALKENRODT	Munster 68	33 ans. La benjamine de la liste, installée depuis 2 ans dans un cabinet de groupe de 5 médecins en semi-rural.
5 Dr François PELISSIER	Wasselonne 67	49 ans. Secrétaire général adjoint conseil de l'Ordre des médecins 67, Vice président de la section "Généralistes" de l'URML, Membre du CODAMU 67 (organisation de la permanence des soins), ancien Président du SNUJMG (jeunes médecins).
6 Dr Jean-Yves VOGEL	Husseren 68	56 ans. Formateur FMC, Généraliste Enseignant et Maître de stage, Président de REGULIB 68, Membre de l'équipe fondatrice de la MMG de Thann, Membre du CODAMU 68, Médecin Coordonnateur en EHPAD, Trésorier du GROG-Alsace.
7 Dr Guy BIRRY	Ottrott 67	55 ans. Vice président Ordre 67, Délégué CARMF, Médecin Coordonnateur en EHPAD, Régulateur PDS, Animateur FMC, Trésorier APIMA.
8 Dr Patrick VOGT	Mulhouse 68	54 ans. Installé à Mulhouse depuis 1986, Fondateur de la MMG de Mulhouse, Formateur FMC, Secrétaire et délégué régional d'Union Généraliste Alsace, Président du réseau Toxicomanie de Mulhouse.
9 Dr Raymond ATTUIL	Schiltigheim 67	52 ans. Président de l'APIMA (Association Pour l'Informatique Médicale), Responsable pédagogique fmc-ActionN.
10 Dr Dominique LIHRMANN	Ingersheim 68	60 ans. Installé depuis 1978. Généraliste Enseignant et Maître de stage, Membre du Département de médecine générale, Président du CMGE Alsace.
11 Dr Christian MICHEL	Strasbourg 67	55 ans. Professeur associé de sciences humaines, Ex-chargé de mission HAS, Formateur FMC, Président du GRES (santé - environnement).
12 Dr Patrick STRENTZ	Colmar 68	48 ans. Président Réseau Oncologie Centre Alsace, Trésorier ADECA 68, Animateur et concepteur de projets FMC, Alcoolologue au CH de Colmar.

13 Dr Maxime BOUMANDIL	Strasbourg 67	40 ans. Président de l'ASUM 67, Animateur FMC.
14 Dr Martine ZEISSER MAQUET	Moosch 68	53 ans. Installée en rural depuis 20 ans, Médecin coordonnateur EHPAD, Formatrice FMC.
15 Dr Anny ZORN	Strasbourg 67	54 ans. Action Sida Ville, Réseau des micro-structures, Maître de stage.
16 Dr Isabelle GUY	Schiltigheim 67	57 ans. Maître de stage, Formatrice FMC-BR et fmc-ActionN, Groupe Balint.
17 Dr Michel CHRETIEN	Lingolsheim 67	53 ans. Obtention, en première instance, d'un jugement condamnant la CPAM qui refusait de reconnaître le CS à 23 pour les spécialistes en médecine générale.
18 Dr Jean MONTAVONT	St Hippolyte 68	64 ans. 33 ans d'installation. Médecin coordonnateur EHPAD, Membre fondateur de MG 68.
19 Dr Monique LESCOUTE	Strasbourg 67	59 ans. Présidente Alsace MG Formation, Conceptrice et Formatrice de FMC, Médecin de PMI.
20 Dr Fabien FOESSER	Lingolsheim 67	52 ans. Maître de Stage.
21 Dr Pascale GUILLOSSON	Mulhouse 68	38 ans. Installée depuis 7 ans en association à 4, Animatrice de FMC, Membre du conseil de la MMG de Mulhouse.
22 Dr Jean-Luc WEIGEL	Bischheim 67	61 ans, installé depuis 33 ans en association. Membre d'un groupe Balint.
23 Dr Patrick FAYARD	Vogelsheim 68	63 ans. Maître de stage, Organisateur et animateur fmc-ActionN.
24 Dr Patrick LINCKER	Bergholtz 68	54 ans. Installé en couple depuis 20 ans, Pratique semi-rurale, Formateur FMC.
25 Dr Emmanuel BIDEZ	Mundolsheim 67	37 ans. Ostéopathe médicale, Médecin régional de la ligue d'Alsace de handball, Médecin du pôle handball de Strasbourg.
26 Dr Pierre KLEINMANN	Mommenheim 67	58 ans. Installé en association depuis 1980 en milieu rural, Médecin fédéral de plongée sous-marine.
27 Dr Olivier DECLOUX	Cernay 68	52 ans. Maître de Stage, Formateur FMC, Médecin expert près la Cour d'Appel de Colmar.
28 Dr Bertrand HEINTZ	Sélestat 67	51 ans. Installé depuis 1989, Responsable local de l'organisation de la collecte des "DASRI" (déchets médicaux), Trésorier du GEF de Sélestat, Médecin Agréé, Commission du Permis de Conduire.
29 Dr Jean-Marie ONIMUS	Mulhouse 68	61 ans. Vice-Président de la MMG de Mulhouse, Impliqué dans le Réseau Toxicomanie de Mulhouse.
30 Dr Nathan ABENHAIM	Strasbourg 67	53 ans. Coordonnateur MG Recherches 67, Régulateur Centre 15, Formateur FMC, Secrétaire de l'IRMG (Institut de Recherche en Médecine Générale), Président fondateur de l'APIMA.



LE SYNDICAT DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Fiers d'être généralistes

Les généralistes sont en colère !

Négligés, humiliés, maltraités ...

Harcelés par les caisses, dévalorisés par l'injuste convention de 2005, fatigués des promesses non tenues !

Les généralistes quittent le métier. Les jeunes le délaissent. Ceux qui restent s'épuisent.

3000 généralistes ont cessé leur activité prématurément en 2009 !

L'hémorragie continue. L'accès aux soins se réduit.

Ce n'est plus supportable.

Les généralistes se font entendre

Le 11 mars, le 8 avril, le 18 juin, beaucoup d'entre nous ont fermé leur cabinet.

MG France, initiateur de l'Intersyndicale, mobilise les généralistes pour obtenir le respect et la considération de la profession, l'équité entre les spécialités médicales.

Certes MG France a obtenu l'engagement du Président de la République pour l'accès à la nomenclature spécialisée et la revalorisation de la profession.

Ce ne sont que des promesses, bien insuffisantes pour restaurer la confiance. Nous attendons des actes.

Les généralistes sont fiers de leur métier

Pouvoir en vivre dignement,

Concilier vie familiale, éducation des enfants et exercice libéral,

Disposer d'une couverture maladie et accident adaptée,

Bénéficier de la retraite pour laquelle nous avons cotisé depuis des années.

Voir notre profession enfin reconnue,

Voir les jeunes la choisir.

Les généralistes ont raison d'être fiers de leur métier.

- Pour l'unité du corps médical, fondée sur des rémunérations équivalentes entre spécialités
- Pour obliger l'Etat au respect de sa parole sur la retraite
- Pour contraindre l'Assurance Maladie à stopper tout harcèlement
- Pour exiger du gouvernement des conditions de travail dignes de leur métier

Les médecins généralistes votent MG France

« La convention de 2005 m'a imposé de nouvelles tâches sans m'en donner les moyens.

Ma colère est légitime.

Je ne laisserai pas les responsables de cette convention continuer à détruire ma profession. »

« Je suis généraliste, le 29 septembre je vote MG France »

Tout le programme de MG France est sur www.mgelections.fr

Fédération Française des Médecins Généralistes - MG France

« LE SML, POUR UNE LIBERTE RESPONSABLE »

Les propositions du SML sont le reflet de votre exigence de liberté. Concrètes, elles sont le résultat de mois d'échanges sans tabou entre des praticiens d'horizons totalement différents.

Le Syndicat des Médecins Libéraux, seul syndicat réellement pluri-catégoriel, est le syndicat de TOUS les médecins libéraux.

Le temps n'est plus aux combats corporatistes face à une Loi HPST qui s'attaque de front, sans distinction et sans exception, à tous les médecins.

Nous revendiquons un statut libéral et un esprit d'entreprise

Le SML - toujours plus libre - défend la médecine libérale, responsable, entrepreneuriale, tournée vers l'avenir, au service du patient, face à un système de plus en plus organisé et réglementaire.

« Etre libéral, c'est vouloir dessiner son avenir, et pouvoir organiser son présent »

En face des **libertés** auxquelles nous sommes viscéralement attachés : liberté d'installation, liberté d'entreprendre et d'investir, liberté de choisir son temps de travail et de retraite, liberté de prescription, nous posons le principe de la **responsabilité** : responsabilité de la qualité de nos actes, de nos prescriptions, de notre formation continue... Le SML veut que les médecins libéraux puissent gérer leur liberté, la structurer, l'encadrer, et la défendre avant que d'autres ne décident à leur place. C'est pourquoi il présente des listes dans les trois collèges de toutes les régions : médecine générale, spécialités cliniques, plateaux techniques lourds.

72 listes SML en France, soit 1589 médecins !

La volonté spécifique du SML : Le refus du fatalisme, pour que la médecine libérale soit pleinement de l'honneur et du bonheur.

Le danger du repli

Dans les temps difficiles, la tentation est grande du repli sur soi ou, pire, de l'opposition entre médecins. Exactement l'attitude dont les autorités de tutelle ont besoin pour faire avancer leur rouleau compresseur antilibéral. Diviser les médecins pour mieux régner : l'Etat n'attend en fait qu'une balkanisation de la médecine !

D'où l'importance capitale du scrutin du 29 septembre dont les enjeux n'ont rien à voir avec les précédents. Les Agences Régionales de Santé (ARS) doivent savoir et avoir à qui parler !

Les ARS sont l'émanation de la loi Hôpital, Patient, Santé, Territoires (loi Bachelot),

une loi qui régionalise le système de santé et donne tous pouvoirs aux Directeurs des ARS qui pourront :

- décider des installations et vous obliger à aller en zones désertifiées ;
- décréter la permanence des soins ;
- modifier votre mode d'exercice (regroupements, missions de services publics) ;
- vous demander de déclarer vos absences et congés ;
- déterminer votre type de rémunération (forfait, transfert de tâches...) ;
- diriger votre formation continue par le DPC (Développement Professionnel Continu).

Un véritable dépeçage en règle de notre métier, sans pour autant que le poids des responsabilités quitte les épaules du médecin !

La loi Bachelot, une loi qui régente beaucoup plus qu'elle ne régit !

Rappelez-vous la gestion de la grippe AH1N1 ...

Le directeur de l'ARS ne connaîtra qu'un seul interlocuteur : le syndicat qui aura gagné les élections aux Unions et qui pourra ainsi représenter les médecins.

Votre choix sera capital. Le SML est déterminé et clairvoyant.

Votez pour les listes SML, le 29 septembre prochain !

GENERALISTES

La loi HPST, dite Bachelot, avec la complicité de certains syndicats mono catégoriels, veut vous enfermer définitivement dans le 1^{er} recours.

Le SML refuse ce cloisonnement, exige la spécialité de médecine générale pour tous, et la reconnaissance des expertises particulières.

Pour les **MEP** (médecin à expertise particulière) le SML :

- a favorisé la mise en place d'un Conseil National Professionnel des MEP,
- a obtenu la création d'un groupe de travail avec la CNAM, sur le statut et la reconnaissance des MEP dans le parcours de soins,
- a développé **l'UNION MEP** qui regroupe les principaux syndicats des MEP, et dont l'objectif est l'obtention d'un statut juridique spécifique. Seule condition de représentativité crédible pour demander ensuite une rémunération adaptée à leur exercice humaniste et globalisé.

Pour tous les médecins généralistes, le SML défend :

L'accès enfin à une qualité de vie indispensable : horaires acceptables et compatibles avec une vie familiale. Les assises nationales et régionales de la femme médecin libérale créées, organisées par le SML feront respecter leurs demandes légitimes auprès des ARS réglementaires et des ministères de tutelle technocratiques.

Une augmentation réelle de l'efficacité médicale : halte aux commissions !! Passons aux actes :

- En valorisant les honoraires à des niveaux respectables : pas de consultation de base inférieure à 30 €
- En rémunérant correctement les temps de travail cachés : charges administratives, télétransmissions, courriers, tenue de dossiers...
- En refusant les transferts de tâches : le 1^{er} recours, c'est le médecin, pas le pharmacien ni le paramédical
- En privilégiant, par opposition, la délégation de tâche ; le médecin choisit ses collaborateurs, ordonne, évalue, donne du rythme et rémunère cette délégation de tâche
- En exigeant la mise en place d'une CCAM clinique adaptée à la charge de travail et au temps médical
- En créant immédiatement un acte médical à haute valeur ajoutée, le TEP à 100 € : consultation thérapeutique, éducation, prévention
- En appliquant une fiscalité « employeur » adaptée au cabinet médical qui permettra le recrutement de personnels qualifiés

Une sécurité de l'exercice sur tout le territoire

- Tout le temps et en tout lieu, notamment pendant la PDS
- Plus jamais de médecin seul dans une MMG !
- Des mesures sécurisantes pour les exercices en zone à risque

Une PDS volontaire

- Dans le respect scrupuleux des organisations existantes déjà sur le terrain, en restructurant la 2^{ème} partie de la nuit et en assortissant la pénibilité de la PDS d'une défiscalisation adaptée
- En garantissant le volontariat par la suppression des réquisitions

Le renforcement des mesures positives dans le dossier de la démographie médicale :

- Un véritable statut du retraité actif (5000 sont prêts à s'engager si on leur simplifie la vie)
- Un vrai statut du médecin remplaçant avec ses propres feuilles de soins
- Un statut efficace et attractif pour le collaborateur libéral ou salarié
- La facilitation d'un exercice médical mobile contre le déficit démographique : concept SML médecin volant
- Le renforcement de l'aide aux plans de carrière, pour tous, permettant à tout moment l'adaptation de l'exercice de chacun au contexte qui est le sien
- La préservation et le renforcement d'une véritable FMC : halte aux concepts fumeux type DPC !!! simple outil de surveillance d'activité

Le retrait immédiat et définitif des mesures négatives et vexatoires de la loi HPST.

Le SML défend une médecine générale libérale, de 1^{er} recours, de second recours et d'expertise particulière, plébiscitée par le patient.

Pour une médecine générale, libre, responsable et à laquelle tout espoir d'évolution ne soit pas interdit d'avance.

« STOP » au massacre de la médecine générale !

Un médecin, ça se respecte !

Chère Consœur, cher Confrère,

Le 29 septembre 2010 vous désignerez vos représentants à l'Union régionale des professionnels de santé (URPS) des médecins libéraux. Cette élection est capitale pour l'avenir de notre profession.

D'abord dans notre région, où vos représentants seront votre seul rempart face à la toute puissance de l'Agence régionale de santé (ARS) ; celle-ci est principalement chargée d'imposer la maîtrise comptable voulue par le Gouvernement et d'appliquer les contraintes, vexations et pénalités de la loi Bachelot (loi HPST) :

- **ingérence quasi policière dans le fonctionnement** (descente des inspecteurs IGAS dans les cabinets médicaux) **et dans l'agenda des médecins libéraux** (autorisations d'absences et de congés, demandes de réquisitions par l'ARS pour cause de permanence des soins) ;
- **pouvoir discrétionnaire de sanctions par l'ARS et les Caisses** sous divers prétextes (refus de soins ou discrimination allégués par un patient querulent, dépassement d'honoraires – tous secteurs confondus – excédant « le tact et la mesure » appréciés par les Caisses et non plus par l'Ordre, auquel les Caisses sont incitées à la dénonciation pour ce qu'elles jugent être des manquements à la déontologie) ;
- **renforcement du système des pénalités** (apparition du « délit statistique » avec condamnation expéditive, taxe sur les feuilles de soins papier), **asservissement par les contrats individuels** avec les Caisses, carcan imposé des tarifs conventionnels dans les cliniques « d'intérêt collectif », pour les urgences, et même **interdiction de mettre en œuvre un programme d'éducation thérapeutique** sans autorisation officielle (30 000 € d'amende) !
- **contraintes autoritaires sur l'installation** (SROS ambulatoire) et **obligation** sous peine d'amendes (taxe de 3000 € !) **de signer un « contrat santé solidarité »** pour pallier les zones déficitaires définies par ce Schéma Régional d'Organisation des Soins, qui désormais s'impose aussi aux cabinets libéraux ; la CSMF a obtenu la suspension des « CSS » mais exige désormais la suppression définitive de la mesure dans la loi ;
- **concurrence déloyale de « Centres de santé »** créés et subventionnés par des hôpitaux publics ou des collectivités territoriales : des professionnels de santé salariés doivent y assurer – **en tiers payant** – les soins de premier recours, des actions de prévention, d'éducation pour la santé, d'éducation thérapeutique et d'actions sociales ;
- **mainmise sur notre FMC**, nouvellement baptisée « DPC » : sujets imposés et racket des autorités sur nos cotisations obligatoires, etc.

Mais aussi au niveau national, afin d'être assez forts face au Gouvernement et aux Caisses pour dire « STOP » au massacre de la médecine générale et de l'exercice libéral !

- **blocage conventionnel** avec la complicité d'autres syndicats : 1,12 milliards d'euros économisés sur le dos des généralistes par l'ajournement depuis 2007 du C à 23 € ! **Le 12 avril dernier, la CSMF a déclenché une offensive tarifaire : C à 23 €, visite à 33 €, pour imposer le respect des accords conventionnels signés.** Mouvement d'une ampleur irrésistible qui submerge les Caisses et leur harcèlement, contre lequel la CSMF a organisé le système de défense pour les confrères menacés. La CSMF exige une consultation de base pour tous **au minimum de 25 €, une « consultation lourde : C2 du généraliste, des forfaits « tâches administratives » et « prévention »** afin de nous permettre de nous soulager par du personnel qualifié.
- **retour à la maîtrise comptable** avec les diktats du « Comité d'alerte » du déficit, et le « mécanisme automatique de régulation », pires que les plans Juppé-Aubry, et qui bafouent les accords signés. Le Gouvernement promet (?) une revalorisation pour... 2012, année d'élections présidentielles ! La CSMF, **syndicat de tous les médecins, n'accepte de sacrifier aucune catégorie de praticiens, refusera de signer une nouvelle Convention tant que le Gouvernement ne nous donne pas les moyens nécessaires.**
- **mépris pour les généralistes** : éliminés du plan de vaccination étatisé par Mme Bachelot, puis gratifiés d'une « luxueuse » aumône de 6,60 € ; spoliés sans négociation de leurs rôles et de leurs responsabilités, par un inconséquent transfert de leurs tâches vers les pharmaciens et les infirmières. **Contrairement à d'autres syndicats, la CSMF combat avec constance toutes ces mesures vexatoires ; syndicat de tous les médecins, elle seule est capable de faire pression sur le Gouvernement pour obtenir la suppression des contraintes qui surchargent et pourrissent notre exercice.**
- en premier lieu : **la loi Bachelot (loi HPST)** étatisé notre système de santé, accable les médecins de nouvelles contraintes, démotive les généralistes et compromet l'avenir de notre exercice en ville. **La CSMF combat depuis le début la loi Bachelot, et a obtenu plusieurs reculs du Gouvernement : autorisations pour nos congés, contraintes sur notre lieu d'exercice, quotas d'actes au tarif opposable...**

Les responsables régionaux de la CSMF – Pascal CHARLES (Bas-Rhin, Président sortant de l'Union régionale des médecins libéraux d'Alsace) et Pierre SCHLEGEL (Haut-Rhin, ancien Trésorier de l'URMLA) – **ont fait la preuve de leur engagement et de leur expérience.** Avec leurs équipes – généralistes et spécialistes à parité – ils agissent sur le terrain, proche de vous, assez forts pour négocier avec les autorités, en fonction des spécificités de notre région :

- *fonctionnement de la PDS libérale, réseau de cliniques privées aux statuts très divers et en profondes mutations, concurrence de centres hospitaliers publics dotés de puissants moyens...*
- *soutien depuis le premier jour aux confrères prisonniers dans le carcan du Ier Secteur ;*
- *défense des confrères face au harcèlement des Caisses et de leurs « tribunaux » (du Ier ou du IIe Secteur, notamment sur les dépassements d'honoraires) ;*
- *développement de projets régionaux spécifiques (mise en place du réseau de messagerie médicale sécurisée, du DMP, études prospectives sur la démographie médicale dans les différentes parties de la Région, analyse du fonctionnement du cabinet comme « entreprise médicale », études de santé publique sur les besoins de soins...) en partenariat avec les autres acteurs (hôpitaux, assurance maladie, université, collectivités, préfecture...) ou pour construire face à eux une défense argumentée de l'exercice libéral (participation au Schéma directeur régional des systèmes d'information).*

En Alsace comme sur le plan national, la CSMF est le syndicat de tous les médecins. A l'opposé d'autres syndicats, la CSMF refuse les combats catégoriels qui amènent à s'opposer généralistes et spécialistes, ou les spécialités entre elles, qui fragilisent la profession tout entière, et qui ne mènent à rien ainsi qu'on l'a vu à plusieurs reprises ces derniers temps. **La CSMF a construit un projet d'ensemble où les spécificités de chacun sont défendues et valorisées pour une coopération optimale au service de nos patients.**

- 4 ans de blocage des honoraires médicaux malgré les accords signés,
- retour aux rabotages de la « maîtrise comptable » sur le mode Juppé-Aubry,
- dictature du « Comité d'alerte » qui renvoie les revalorisations promises,
- chape étatique de la scélérate Loi Bachelot.

C'est injustifiable, c'est insupportable, c'est inacceptable.

Voter CSMF, c'est proclamer publiquement votre ras-le-bol.

C'est dire « STOP » à l'étranglement de la médecine générale et au massacre de l'exercice libéral. C'est imposer qu'on respecte les médecins !

1. SCHLEGEL Pierre-Paul - KINGSERSHEIM
2. NICOL Patrick - BERNARDSWILLER
3. LEVEQUE Michel - THANN
4. NUSS Marie Josée - BISCHHEIM
5. METZGER FRANCOIS Aline - KINGSERSHEIM
6. SCHERER Thierry - REICHSHOFFEN
7. COPPE Bernard - ORBEY
8. MEYVAERT Pascal - GERSTHEIM
9. SPINDLER Didier - SAINT-LOUIS
10. LEIBEL Alain - WISSEMBOURG
11. COHEN SEBAN Félix - MULHOUSE

12. PFINDEL Marc - HAGUENAU
13. CLERC Maurice - MULHOUSE
14. HEIN Pierre - RHINAU
15. JUNG Georges - UNGERSHEIM
16. CARTIER Nicolas - BENFELD
17. JACAMON Xavier - MULHOUSE
18. ICHTERTZ Gérard - SURBOURG
19. MEYER Jean Martin - HUNINGUE
20. DE TURCKHEIM Robert - OBERNAI
21. THEVENIN Gérard - MULHOUSE

22. PFRIMMER Anne Catherine - STRASBOURG ROBERTSAU
23. PRUD'HOMME Robert - COLMAR
24. LORENTZ Serge - VALFF
25. TSCHIEMBER Jean-Claude - BLOTZHEIM
26. ZIEGLER Bernard - HOENHEIM
27. BAUMGARTNER Guy - MULHOUSE
28. FURDERER Bernard - STRASBOURG
29. GRALL Jean Christian - BATTENHEIM
30. MICHEL Pierre - WINGEN SUR MODER

**La CSMF en ALSACE : Dr Pierre-Paul SCHLEGEL
Tête de liste du Collège des Médecins Généralistes**

Si vous voulez dire STOP à ce massacre, votez CSMF ! Ne laissez pas passer cette occasion d'exprimer votre ras-le-bol ! Le gouvernement doit en tenir compte ! Trop c'est trop !

VOTEZ UTILE, VOTEZ CSMF !

Toutes les informations sur les élections aux URPS et les prises de positions de la CSMF sur : www.elections.csmf.org